Communiqué de presse

Le Gruyère AOP a connu une consommation record en 2020

Face à une année marquée par la pandémie de Covid-19, la filière du Gruyère AOP se réjouit d'avoir pu apporter un peu de baume au cœur des consommateurs proches et plus lointains. Ainsi selon les chiffres publiés ce jour par TSM et SCM, le Gruyère AOP a connu un record d'exportation. Dans le détail, c'est 13'258 tonnes qui ont passé les frontières suisses soit 450 tonnes de plus que le record précédent, datant de 2018.

Les USA représentent le premier pays d'exportation avec 3'903 tonnes devant l'Allemagne qui atteint 3'243 tonnes. L'Europe (UE) au global pèse pour 7'872 tonnes soit 150 tonnes de plus que l'année dernière. Dans ce dernier volume, le Royaume-Uni représente 979 tonnes. Ce volume ne sera dorénavant plus compris dans les chiffres de l'Union Européenne au vu de la conclusion du Brexit.

Dans le même temps, la consommation suisse a connu également une hausse record de 600 tonnes. C'est ainsi que quelques 31'600 tonnes de Gruyère AOP ont trouvé place dans les assiettes des ménages du monde.

Ainsi il est encourageant de constater que le consommateur, dans des temps incertains, fait confiance à un fromage traditionnel aux conditions de production bien précises avec une traçabilité sans faille pour une qualité reconnue. Ce constat conforte le choix stratégique de la filière d'avoir fait reconnaître le Gruyère en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP), protection obtenue il y a 20 ans, le 6 juillet 2001.

Dans l'espoir que la période incertaine actuelle reprenne un cours plus normal, l'Interprofession du Gruyère poursuivra ses efforts afin que les ventes du Gruyère AOP continuent leur progression afin de garantir une saine rémunération de tous les acteurs de la branche dans l'intérêt du consommateur.

Philippe Bardet, Le Directeur – 079/317.82.61